

**COMMUNE DE LANGUEUX**

**Côtes d'Armor**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 10 mai 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaients présents                      Mesdames Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Angélique STEUNOU, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés                      Mesdames Malorie MEHEUST (pouvoir donné à Françoise GALLOUET), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI)

Messieurs Michaël BAUDET (pouvoir donné à Eric TOULGOAT), Jean-Yves HINAULT (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD)

Secrétaire                                      Madame Isabelle ETIEMBLE

Secrétaire auxiliaire                      Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

**Rapport n°2022-49**

***CONVENTION « CORRIDA DE LANGUEUX » - VILLE DE LANGUEUX***

Rapporteur :                      Monsieur Eric TOULGOAT, Adjoint à la Vie Associative, Sportive et Culturelle

La Ville de Langueux est un partenaire historique de la « Corrida de Langueux », évènement sportif majeur.

Si une convention existait préalablement, il était nécessaire de l'actualiser et de la développer.

Le projet qui vous est présenté, fruit de différents échanges entre l'association et la Ville et faisant l'objet d'un consensus, définit notamment les engagements et collaborations de chacune des parties.

Il intègre également un volet relatif à l'inclusion.

Aussi, au regard de l'importance et de la qualité de cette manifestation sportive langueusienne, je vous propose de réaffirmer notre engagement auprès de cette association.

En conséquence, **je vous invite à :**

- vous prononcer favorablement sur cette convention ;
- et autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer, ainsi que tout document relatif à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Marion BOUCHEVREAU et Christophe MINAUD).**